



N° 174 - 7 janvier 2021 - 16 h

État de situation

La mise à jour quotidienne des données et de l'état de situation régional est réalisée du lundi au vendredi sur le site Web du CIUSSS.

[> Voir l'état de situation sur le site Web](#)

santesaglac.gouv.qc.ca



Groupe Facebook officiel



Table des matières

COVID-19	1
Confinement du Québec dans le contexte de la COVID-19	1
Prochains dépistages ciblés chez les employés	2
Bourse d'incitation au travail et de suspension volontaire des études au BAC en sciences infirmières en contexte d'urgence sanitaire	2
Prévenir le déconditionnement : l'affaire de tous!	3
Prévention et contrôle des infections (PCI)	3
Top 10 des erreurs les plus fréquentes liées au port des ÉPI	3
Actualités	4
Nomination Dre Anne-Julie Labrecque - Chirurgie plastique	4
Nomination Dr Antoine Chiasson - Hémato-oncologie	4

COVID-19

Confinement du Québec dans le contexte de la COVID-19

En raison de l'évolution récente de la situation épidémiologique, tout le Québec, sauf les Terres-Cries-de-la-Baie-James et le Nunavik, se retrouve en alerte maximale (zone rouge) du 9 janvier au 8 février 2021 inclusivement.


[> Pour en savoir plus, cliquer ici.](#)

CORONAVIRUS (COVID-19)

6 jan.

NOUVELLES RÈGLES
ET DIRECTIVES EN VIGUEUR

**Mesures en vigueur du 9 janvier au 8 février sur l'ensemble du territoire
à l'exception des territoires du Nunavik et des Terres-Cries-de-la-Baie-James**

Mise en place d'un couvre-feu entre 20 h et 5 h 
Interdiction de se déplacer hors de son lieu de résidence
Exception pour les soins de santé, les raisons humanitaires et le travail jugé prioritaire


Aucune visite permise
Les personnes seules ne peuvent voir qu'une autre personne seule

Maintien de la fermeture des commerces non essentiels



- Livraison et cueillette à la porte permises jusqu'à 19 h 30, au plus tard
- Les restaurants, gyms, théâtres, cinémas, salons de coiffure et lieux de culte demeurent fermés
- Fermeture de tous les commerces à 19 h 30, à l'exception des pharmacies et des stations-service
- Les restaurants peuvent poursuivre la livraison après 19 h 30

Télétravail obligatoire
Toutes les entreprises et les tours de bureaux doivent être fermés

Activités intérieures et extérieures
Toutes les activités sociales, récréatives ou sportives, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, doivent se limiter à la bulle familiale ou aux personnes résidant à la même adresse
Aucune activité de groupe n'est permise
Les activités sportives intérieures sont interdites, à l'exception des cours d'éducation physique et des programmes particuliers en contexte scolaire, de l'entraînement des athlètes identifiés et des sports professionnels qui ont reçu une autorisation des autorités de la santé publique

Renforcement des mesures dans les écoles 

- **Écoles primaires**
Réouverture le **11 janvier**
Port du couvre-visage obligatoire dans les corridors et les aires communes pour tous et en classe pour les 5^e et 6^e années
Cette obligation ne s'applique pas au préscolaire
- **Écoles secondaires**
Réouverture le **18 janvier**
Port du masque de procédure obligatoire en classe pour tous, sans exception

Votre gouvernement  **Québec.ca/covid-19** **Québec** 

Prochains dépistages ciblés chez les employés

Les dernières mises à jour du tableau des dépistages ciblés sont envoyées par courriel tous les jours. Il s'agit d'un tableau évolutif que vous pouvez consulter en temps réel, et ce, à n'importe quel moment.

[> Consulter les dernières mises à jour](#)

Bourse d'incitation au travail et de suspension volontaire des études au BAC en sciences infirmières en contexte d'urgence sanitaire

Nous vous informons que le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et le ministère de l'Enseignement supérieur (MES) ont mis en place des mesures incitatives (programme de bourses) permettant aux infirmiers(ères) actuellement à l'emploi au sein de notre organisation et étudiant au DEC-BAC ou Baccalauréat en perfectionnement de suspendre volontairement et temporairement leurs études afin de venir prêter-main forte au réseau de la santé. Cette mesure devrait permettre

d'augmenter à court terme la capacité de travail du personnel infirmier dans le réseau. Pour information complémentaire, il faut se référer à votre maison d'enseignement.

Prévenir le déconditionnement : l'affaire de tous!

La nutrition et l'hydratation

En raison de la pandémie de COVID-19 et des restrictions sur les déplacements et les contacts, manger sainement et bien s'hydrater peut s'avérer plus difficile pour les personnes âgées et vulnérables.

Une nouvelle fiche d'information pour les différents intervenants est maintenant disponible.

[> Consulter la fiche d'information sur la nutrition et l'hydratation](#)

[> Pour consulter la section dédiée à la prévention du déconditionnement sur notre site Web, c'est par ici](#)

Prévention et contrôle des infections (PCI)

Top 10 des erreurs les plus fréquentes liées au port des ÉPI

Les coachs ÉPI sont présents dans toutes les installations et observent le respect des mesures liées à la COVID-19. Plusieurs situations retiennent régulièrement leur attention dans l'exercice de leurs fonctions. Voici sous forme d'un top 10, les erreurs les plus fréquentes observées parmi les pairs :



1. Omettre l'hygiène des mains avant d'enfiler la blouse;
2. Contamination lors du retrait des gants en quittant la chambre;
3. Le port de la blouse mal attachée;
4. Les cheveux trop longs ou mal attachés;
5. Porter ses mains sur le masque pour le remonter;
6. Enlever partiellement le masque pour boire et enlever son masque sans effectuer l'hygiène des mains à la fin;
7. Se gratter le visage en dessous du masque;
8. Se gratter la tête ou jouer régulièrement dans ses cheveux;
9. Porter ses mains sur la protection oculaire pour la remonter sans effectuer l'hygiène des mains à la fin;
10. Ne pas désinfecter son environnement (crayons, clavier, souris, table de travail, etc.).

Restons vigilants. Nous sommes la RÉFÉRENCE pour nos collègues et nos proches. Donnons l'exemple, nous sommes 12 000 à le faire!

Actualités

Nomination | Dre Anne-Julie Labrecque - Chirurgie plastique

La Direction des services professionnels est heureuse d'annoncer l'arrivée de la Dre Anne-Julie Labrecque, chirurgienne plasticienne au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Hôpital de Chicoutimi. Elle commencera sa pratique le 1^{er} février 2021.

La Dre Labrecque a fait sa médecine et ses deux premières années de résidence en chirurgie plastique à l'Université Laval. Elle a par la suite complété sa spécialisation à l'Université de Montréal. Dre Labrecque a également complété une formation complémentaire en microchirurgie et reconstruction à l'Université du Manitoba. Au cours de sa formation, elle a aussi été chef des résidents de son programme pendant deux années consécutives.

La Dre Labrecque se joindra aux membres du Service de chirurgie plastique du CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Nous souhaitons la bienvenue à la Dre Anne-Julie Labrecque et toute l'équipe de direction lui offre son entière collaboration.

Nomination | Dr Antoine Chiasson - Hémato-oncologie

La Direction des services professionnels est heureuse d'annoncer l'arrivée du Dr Antoine Chiasson, hémato-oncologue au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Hôpital de Chicoutimi. Il commencera sa pratique le 15 février 2021.

Le Dr Chiasson est originaire de Montréal. Il a fait sa médecine et sa spécialisation à l'Université de Montréal et a également complété un baccalauréat en biochimie.

Le Dr Chiasson se joindra aux membres du Service d'hémato-oncologie du CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean à l'Hôpital de Chicoutimi.

Nous souhaitons la bienvenue au Dr Antoine Chiasson et toute l'équipe de direction lui offre son entière collaboration.

L'infolettre est publiée par le Service des communications et des affaires gouvernementales.

Vous avez des sujets à proposer?

Écrivez-nous à communications.ciuss02@ssss.gouv.qc.ca.

© CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean

PROGRAMME D'AIDE AUX EMPLOYÉS (PAE)

Tu vis de l'anxiété ou une situation personnelle ou professionnelle difficile? Tu sens que tu as besoin d'aide et tu veux en parler? Appelle le Programme d'aide aux employés (PAE). C'est un service gratuit et confidentiel.

418 690-2186